

LIVRE



CHARBONNIÈRES-LES-BAINS PETITE HISTOIRE DU CASINO ET GRANDE QUESTION

Le groupe de recherches historiques a investi ses nouveaux locaux, square des Érables, mais ce n'est pas sa seule actualité. L'association lance une souscription à l'occasion de l'édition du livre "Petite histoire du casino", pour aider à une meilleure compréhension de l'enjeu des débats actuels.



La parution officielle du livre intitulé "Petite histoire du casino" va-t-elle avoir l'effet escompté ou l'effet d'une bombe ? Le groupe de recherches historiques, à l'initiative de cet ouvrage, précise vouloir "éclairer les Charbonnois et les Tourellois sur les cent ans d'une histoire singulière et unique en France" et non politiser un sujet éminemment brûlant, mais la frontière est mince.

Le livre de 200 pages, riche de textes officiels, a été rédigé d'après les recherches de Robert Putigny. Depuis la construction du casino en 1881, en passant par des heures tantôt sombres tantôt glorieuses, son histoire court jusqu'en 2006 et retrace

ROBERT PUTIGNY EN QUELQUES MOTS

Robert Putigny, rédacteur au sein du groupe de recherches historiques, disparu en 2013, considéré comme la mémoire de Charbonnières, a rédigé plusieurs ouvrages : "Chronique historique de Charbonnières-les-Bains" et "Deux siècles de thermalisme et de romantisme", en s'appuyant sur des recherches effectuées au sein des archives départementales et municipales de Lyon notamment. Devenu président d'honneur de l'association en 2001, il fait don, cinq ans plus tard, de l'ensemble de ses travaux, de ses archives personnelles, de son manuscrit, portant sur l'étude complète de l'histoire du casino.

"cent ans de querelles entre les deux villages, liées à l'emplacement de l'établissement", souligne le président Michel Calard.

Si la commune de Charbonnières a développé son activité économique, à la suite de la découverte de la source aux vertus thérapeutiques et s'est forgé une image grâce à l'activité thermique, le casino, pour sa part, construit pour divertir les curistes, l'a été sur la commune de La Tour-de-Salvagny. Depuis, les tentatives des mairies successives ont été nombreuses pour modifier ce périmètre et rendre légale son existence car, n'étant pas station thermique, La Tour-de-Salvagny s'est retrouvée dans une situation non conforme, à tel point que le casino a été, un temps, menacé de fermeture. Ces diverses démarches n'ayant pas abouti, les communes se sont au final partagé les recettes émanant des jeux.

Le passé rejoint plus que jamais l'actualité puisqu'en janvier 2018, une réforme prévoit que seule la ville où est implanté le casino percevra l'intégralité du produit des jeux. Ce serait un sacré coup porté aux finances de Charbonnières, puisqu'aujourd'hui ce produit représente 43% des recettes, soit 2 millions 700 mille €, une somme qui pourrait tout bonnement être versée à sa voisine.

À ce jour, rien n'est encore joué. La date du 15 décembre 1987, lorsque Charbonnières et La Tour ont toutes deux été classées "station hydrominérale intercommunale", permettant au périmètre de Charbonnières d'être étendu à La Tour, pourrait s'avérer salutaire.

"Nous plaillons pour le statu quo et pour que la législation soit adaptée à cette situation exceptionnelle. Nous voulons une modification de la loi pour inclure le cas particulier de Charbonnières. Cet accord de 1987 est le meilleur compromis possible, pour lequel nous espérons une pérennité", souligne le président, ajoutant, le livre n'est pas un règlement de compte, mais une contribution à la réflexion".

La date de parution de cet ouvrage, quant à elle, n'intervient pas de manière aléatoire. En réalité, il y a eu diffusion du manuscrit il y a quelques mois, à l'insu de l'association, celle-ci a donc décidé de le protéger en le publiant officiellement. ■

Souscription au prix de 12 € jusqu'au mois d'octobre, puis 15 € lors de sa parution en novembre à l'occasion du salon "Anim'actions et solidarité".
Renseignements : contact@charbonnieres-historique.com